|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Opération | **Aménagement de deux belvédères géologiques à Planès et Sahorre** |  |
| Adresse | **Planès 66210 / Sahorre 66360** |  |
| Référence | 2223Belvederes- GEOTRAVERSE |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Maître d’ouvrage | **PNR PYRENEES CATALANES****1/ lot 1 : belvédères Planès** **et** **2/ lot 2 : belvédère de Sahorre**  |
| Adresse | **LA BASTIDE 66360 OLETTE** |
| Tel. / courriel | 04 68 04 97 60/ contact@pnrpc.fr |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet | **CAHIER DES CHARGES****Date et heure limites de remise des offres :** **07/09/2023** |

1. DESCRIPTIF DU MARCHE

* 1. Objet et étendue de la consultation

Le présent cahier des charges concerne deux chantiers de mise en valeur de belvédères géologiques sur les communes de Planès et de Sahorre.

* + 1. Lieux d’exécution

**Antennes de la Tossa ; Planès**

**Antennes du Pla d’Amunt ; Sahorre**

– selon plan de situation Pièces Graphiques

* + 1. CONSISTANCE DES travaux

Les travaux consistent en l’aménagement de deux belvédères paysagers par la réalisation de supports en acier et en la réalisation et le montage de panneaux pédagogiques en stratifié compact.

* + 1. DECOMPOSITION EN LOTS
* **LOT 1 : chantier Planès**

**1a MOBILIER D’EXTERIEURS**

 **1b CONCEPTION GRAPHIQUE DES PANNEAUX**

* **LOT 2 : Chantier Sahorre**

**2a MOBILIER D’EXTERIEURS**

**2b CONCEPTION GRAPHIQUE DES PANNEAUX**

L’entreprise peut répondre à un ou plusieurs lots.

Les options et variantes seront éventuellement retenues lors de l’analyse du marché en fonction des compétences et prix proposés. Le choix d’une variante entraine la suppression du même poste dans l’offre de base.

* + 1. Calendrier prévisionnel d’exécution

La durée estimée du chantier est de 2 mois.

Le démarrage des travaux est prévu à l’automne 2023. Ils devront être achevés au plus tard au printemps 2024 seulement en cas d’aléas météorologiques.

* + 1. Visite du site

La visite du site par les candidats n’est pas obligatoire mais recommandée notamment pour la partie mobilier.

* + 1. Maîtrise d’œuvre

La maîtrise d’œuvre chargée de la maîtrise de chantier est : NEANT

* 1. Contenu ET PRESENTATION DES OFFRES
		1. Contenu

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

* **BelvederesGeol-Le présent cahier des charges fixant les règles de la consultation et le descriptif des travaux.**
* **BelvederesGeol-DQE valant DPGF à la remise de l’offre**
* **BelvederesGeol-Pièces graphiques**
	+ 1. Présentation des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française ou accompagnées d’une traduction en français certifiée conforme à l’original par un traducteur assermenté. Elles seront exprimées en EURO.

En cas de non-présentation de tout ou partie des documents figurant ci-dessous, le soumissionnaire verra son offre rejetée au profit de l’offre du candidat arrivant en 2ème position et ainsi de suite.

* + 1. Document à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

* **La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) paraphée, datée et signée**
* **Une note méthodologique où le candidat répondra à chaque thématique indiquée ci-dessous :**
* La présentation de l'entreprise : curriculum Vitae des principaux intervenants attestant des compétences requises, organisation générale (diminution des nuisances, sécurité, respect de l’environnement), planning prévisionnel et méthodologie mise en œuvre, dispositions adoptées pour respecter les délais, etc.
* Les détails techniques singuliers que l'entreprise a identifiés et les dispositions qu’elle prendrait pour les résoudre.
* Les principaux matériaux et matériels avec lesquelles il exécutera ses ouvrages ; sera précisé la provenance, le nom des fournisseurs, les caractéristiques environnementales et techniques par tous moyens (fiches produits, fiches FDES, certification, labels, etc.),
* Les références et qualifications de son entreprise en regard de la spécificité de ce marché,
* **Le présent cahier des charges signé sans réserve**
	+ 1. Documents à transmettre obligatoirement pour l’attribution du marché :
* Certificats visés à l’article 46 du code des marchés publics.
* Extrait K Bis ou attestation équivalente.
* Attestation d’assurance.
* RIB.
	1. Conditions d’envoi ou de remise des plis
1. Le pli des candidats doit parvenir au plus tard le : **7/9/2023 à 12h00**
2. par voie numérique à :

orian.batigne@pnrpc.fr ; copie :patricia.oster@pnrpc.fr

Tout retard entraîne l'élimination de l’offre du candidat. Les offres arrivées hors délais ne seront pas examinées.

* + 1. Renseignements complémentaires

La personne habilitée à donner des renseignements d'ordre juridique ou administratif ou technique est :

Pour le maître d’ouvrage :

Patricia Oster - patricia.oster@pnrpc.fr

* 1. Conditions de la consultation
		1. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

* + 1. Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

***Le marché fait l'objet d’un projet financé, par conséquent il ne pourra dépasser pour les 2 aménagements projetés le montant global de : 7817€ ht***

* 1. ACCEPTATION

Est accepté le présent CAHIER DES CHARGES.

Fait à

La personne responsable de l’entreprise,

*(Lu et Approuvé, signature)*

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

2.1 DESCRIPTIF DES OPERATIONS :

**LOTS 1a ( Planès +2 a( Sahorre): MOBILIERS D’EXTERIEURS**

1. **DESCRIPTIF**

**1a Site de planès :**

* 3 supports acier ; finition autopatinée à corrosion superficielle ; découpes traversantes logo PNR ; épaisseur 6mm ; dim. ht 85 à 100cm x Lg 70 cm x prof 50cm ; finitions tôle repliée de 10cm sur la partie supérieure, et sur 20cm en partie basse pour fixations (voir éléments graphiques).
* 3 Panneaux en stratifié compact imprimé à cœur Lg 68 x Lg 48 cm x ep 1 cm ; impression d’après .pdf fourni par le PNR.

**2a Site de Sahorre :**

* Table de lecture en acier : finition auto-patinée à corrosion superficielle ; découpes traversantes logo parc ; épaisseur 6mm ; dim. ht 85 à 100cm x Lg 200cm x prof 50cm ; finitions tôle repliée de 10cm sur la partie supérieure, et sur 20cm en partie basse pour fixation.
* 1 Panneau en stratifié compact imprimé à cœur Lg 198 x Lg 68 cm x ep 1 cm ; hors conception graphique : .pdf fourni par le PNR

**OPTION 1 : POSE DU MOBILIER**

**1a Site de planès :**

* Pose des 3 supports ; compris réalisation des massifs béton et scellement chimique

**2a Site de Sahorre :**

* Pose de la table de lecture, compris réalisation des massifs béton et scellement chimique
1. **ORDRE D’EXECUTION DES TRAVAUX**

Les travaux, sont envisagés dans l'ordre suivant :

* Conception du mobilier
* Impression des panneaux
* Réalisation des massifs en béton pour le mobilier
* Pose et scellement des mobiliers
1. **ORGANISATION DU CHANTIER**

Le chantier sera organisé de telle façon que tous les matériaux et toutes les fournitures utilisées reçoivent l'agrément du maître d’ouvrage, avant leur mise en œuvre. L'utilisation par l'entrepreneur de matériaux ou fournitures non réceptionnés par le maître d'ouvrage l'expose à détruire et recommencer l'ouvrage concerné sur simple demande de celui-ci. Toute disposition sera prise pour que les produits, matériaux ou fournitures refusés quittent immédiatement le chantier. Le poste est réputé inclus dans le prix de l’installation de chantier.

1. **PROPRETE DES VOIES DE CIRCULATION ET REMISE EN ETAT DES LIEUX**

Quelle que soit la nature des revêtements des voies empruntées par les véhicules de l'entrepreneur, il sera exigé le maintien de celles-ci dans leur état de propreté initial. Ainsi, toute dégradation ou salissure des voies adjacentes au chantier par des engins approvisionnant celui-ci ou en ressortant ne sera pas admise. Si cela survenait, le maître d'ouvrage y fera immédiatement remédier aux frais de l'entrepreneur. Chaque soir les chaussées voisines seront balayées après travaux.

Toutes les traces d'utilisations par des engins " terreux " seront nettoyées au fur et à mesure, la propreté d'ensemble étant exigible sous 24 heures. A défaut, toutes dispositions pourront être prises pour faire réaliser le nettoyage aux frais de l'entreprise sans autres formes d'avertissements.

Par ailleurs, l'attention de l'entreprise est particulièrement attirée sur l'obligation de restituer les zones mises à sa disposition pour le stockage, les installations de chantier... en parfait état. A charge de celle-ci d'établir, avant travaux, un constat d'état des lieux si elle le juge utile. Les déchets divers et gravats seront évacués en décharge publique agréée. Le poste est réputé inclus dans le prix de l’installation de chantier.

1. **IMPLANTATION DES OUVRAGES**

L’implantation des ouvrages que ce soit en altimétrie ou planimétrie, incombe à l’entreprise. Sa concrétisation sur le terrain se fera à l’aide de piquets et de marquages au sol, ou autres procédés.

Le comité de suivi constitué par le Maître d’ouvrage ainsi que la commune commanditaire devront impérativement valider les implantations avant tout démarrage de travaux.

L’entrepreneur prend en charge, selon l’implantation des ouvrages, de repérer les réseaux selon les indications obtenues auprès des exploitants et concessionnaires desdits réseaux. Il se soumettra alors aux directives que ces derniers pourraient lui imposer en ce qui concerne leur repérage et leur protection. Le poste est réputé inclus dans le prix de l’installation de chantier.

1. **PHASAGE PROTECTION**

L'entrepreneur devra mettre en œuvre tous les travaux de protection de chantier en cours. Il inclura dans ses travaux, conformément à la règlementation en matière de sécurité et de protection de la santé, la signalisation des ouvrages de jour et de nuit, la protection des parcours piétons avec signalisation permanente des dangers ou obstacles

Le tout afin d'assurer la sécurité des tiers et de ne pas perturber le bon fonctionnement des commerces et l'accès à chacun des logements ou garages des riverains.

1. **REUNIONS DE CHANTIER**

Il sera organisé des réunions de chantier chaque semaine, dont le jour sera défini conjointement par la commune et le Parc et auxquels assisteront :

* Un représentant de la commune
* Un représentant du Pnr
* Les entreprises

Au cours de ces réunions, le Maître d’ouvrage ou son représentant visitera les travaux, constatera leur avancement, leur qualité, leur conformité aux pièces du projet et donnera toute instruction et éclaircissement qui lui seront demandés.

Il fera toute observation nécessaire.

Il appartiendra aux entreprises de demander toute précision dont elles auraient besoin.

* À l’issue de ces réunions, un compte-rendu sera rédigé par le Parc et accepté par l’entreprise si elle ne formule pas de réserves dans un délai de 5 jours après diffusion du compte rendu.
* Le Parc assurera la diffusion d’une copie de ce compte rendu à toutes les entreprises et personnes directement intéressées.
* Ce compte rendu précisera la date et l’heure de la prochaine réunion et les noms des personnes convoquées, et de ce fait, tiendra lieu de convocation.

Les réunions seront présidées par le Maître d’œuvre ou son représentant qui rédigera le Procès-verbal.

1. **DIRECTION DES TRAVAUX**

 L'entrepreneur sera tenu de maintenir en permanence sur le chantier pendant l'exécution des travaux, une personne au courant des techniques de toutes natures employées pour l'exécution de la présente commande et par ailleurs chargée de :

* Recevoir notification des ordres de services et des instructions écrites ou verbales du Maître d'Œuvre et en assurer l'exécution,
* Accepter les constats concernant les prestations exécutées.

L’entrepreneur remettra au maître d’ouvrage les pouvoirs pour la personne ou les personnes qu’il aura désignées pour le représenter.

1. **RECEPTIONS**

La réception partielle des travaux interviendra à la fin de la phase travaux. A cette occasion, les installations seront repliées et les lieux en parfait état. L'entreprise fournira le dossier des ouvrages exécutés.

La réception générale sera réalisée durant le dernier mois de la durée d’exécution prévue du marché. Pour cette opération, les plantations devront être en parfait état, les paillages aussi, les enherbements tondus, les arbres et arbustes entretenus.

1. Sélection des candidatures et jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

| *Libellé* |  |
| --- | --- |
| CRITÈRE 1 - Prix des prestationsMode de Calcul : offre la plus économique / offre étudiée  | 50% |
| CRITÈRE 2 - Valeur technique au vu de la note méthodologiqueExpériences- références similaires – démarche environnementale appliquée (mentionner les contacts) | 50% |

**LOTS 1b + 2b : REALISATION GRAPHIQUE DES PANNEAUX PEDAGOGIQUES**

1. **Contexte**

Ces supports pédagogiques s’inscrivent dans un projet de mise en valeur de belvédères paysagers sous l’angle de la géologie. Ces sites sont situés le long d’un sentier d’itinérance. Baptisé Géotraverse, cet itinéraire vise à proposer une lecture des paysages rencontrés et de reconstituer la longue histoire des Pyrénées.

1. **Descriptif de la prestation**
* **LOT 1b SITE DE PLANES**
* Réalisation de 3 panneaux pédagogiques 68x48 cm sur le thème de la géologie et du paysage.
* **Lot 2b SITE DE SAHORRE**
* Réalisation d’une table de lecture 198x48 cm sur le thème de l’histoire géologie du Conflent.

Le PNR fournira au prestataire retenu :

- le chemin de fer

- les textes, logos, photos et illustrations pour l'ensemble des panneaux

- la charte graphique du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Le prestataire pourra être force de proposition sur la réalisation du document.

L’offre du prestataire devra aussi impérativement prendre en compte les étapes suivantes :

1/ La tenue d'un rendez-vous (en présentiel ou visio) pour la mise au point du calendrier, la définition des orientations de création graphique et la transmission des documents d'exécution (textes, photos, visuels et logos à incorporer)

2/ Les études et recherches graphiques pour la conception d'un visuel dans la continuité de la base graphique des catalogues précédents et des illustrations : une piste de travail et 2 ou 3 variantes de mise en page suivant les orientations prédéfinies incluant les illustrations.

3/ La tenue de temps d’échanges au PNR ou téléphoniques pour la présentation des projets, la sélection d'une trame graphique, les possibles modifications (textes-visuels) et mises au point diverses selon les choix retenus en réunion jusqu’à l’aboutissement de la maquette attendue (sans limitation de nombre), une vérification orthographique et de syntaxe, un entretien pour la transmission des consignes de finalisation.

4/ La finalisation de la mise en page.

5/ La transmission d’un Bon A Tirer soumis à validation.

6/ La transcription sur clé USB ou transfert de fichier des fichiers graphiques au format PDF haute définition, ainsi qu’au format basse définition pour une mise en ligne du document sur le site internet du Parc.

1. **Délais d’exécution**

Le délai d’exécution de la prestation imposée par le maître d’ouvrage est de **1 mois maximum**. Ce délai part à compter de la réception de l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la prestation.

La période d’exécution des travaux se déroulera entre octobre et novembre 2023. Au plus tard au 15 novembre la livraison finale devra être effectuée.

1. **Réponse attendue**

Le prestataire fournira :

* Un devis indiquant le montant TTC pour les 3 panneaux et la table de lecture
* Une note d'intention présentant l’ensemble des modalités techniques liées à la réalisation de ce support tel que définies à l’article 3 (Réunions, propositions graphiques, modifications, corrections, …) et soulignant l’originalité de la proposition
* Le délai d’exécution prévu à réception des éléments
* Quelques exemples de réalisations récentes, si possible en rapport avec l'objet de la présente commande (en version papier ou consultable sur internet)
1. **Profil recherché**

Pour cette prestation, des compétences et une expérience en conception graphique sont requises, ainsi que dans le domaine de l’illustration. Une expérience dans la création de supports dits pédagogiques ou s’adressant au public jeune est un plus. Des connaissances de base dans le domaine de la géologie seront appréciées.

1. **Critères d’analyse**
* Prix et délais: 50 %
* Proposition technique : 50 % (méthodologie, qualité des réalisations présentées, compétences et expériences, démarche environnementale du candidat, …)
1. **Délai de réception de l’offre**

L’offre doit parvenir au Parc naturel régional **au plus tard le 7/9/2023**, à 12h, à l’adresse suivante :

orian.batigne@pnrpc.fr, copie patricia.oster@pnrpc.fr

##  Prix et condition de facturation

Le règlement de la prestation sera effectué en une fois sur facture, à l'achèvement de la mission.

Délai global de paiement : 30 jours.

A, Le

Le Candidat ou le Titulaire, Signature et cachet

**DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CHANTIER PLANES** | **LOT** | **Détail** | **Prix/U HT** | **Qté** | **Montant HT** | **TVA** | **Total TTC** |
| **Fournitures** | 1.a | Table de lecture en acier corten : finition auto-patinée à corrosion superficielle ; découpes traversantes ; épaisseur 6mm ; dim. ht 85 à 100cm x Lg 70cm x prof 50cm ; finitions tôle repliée de 10cm sur la partie supérieure, et sur 20cm en partie basse pour fixations ; compris fixation du panneau pédagogique ; visserie |   | 3 |   |   |   |
| Panneau pour table de lecture en stratifié compact : traité à coeur, dim Lg 68 x lg 48 cm, ep 1 cm env, hors conception graphique |   | 3 |   |   |   |
| **Pose** | Pose de table de lecture, compris réalisation massifs béton (40x70x50), scellement chimique |   | 3 |   |   |   |
| **Graphisme** | 1.b | Réalisation graphique panneau pédagogique |   | 3 |   |   |   |
| **CHANTIER SAHORRE** |
| **Fournitures** | 2.a | Table de lecture en acier corten : finition auto-patinée à corrosion superficielle ; découpes traversantes ; épaisseur 6mm ; dim. ht 85 à 100cm x Lg 200cm x prof 50cm ; finitions tôle repliée de 10cm sur la partie supérieure, et sur 20cm en partie basse pour fixations ; compris fixation du panneau pédagogique ; visserie |   | 1 |   |   |   |
| Panneau pour table de lecture en stratifié compact : traité à coeur, dim Lg 186 x lg 48 cm, ep 1 cm env, hors conception graphique  |   | 1 |   |   |   |
| **Pose** | Pose de table de lecture, compris réalisation massifs béton (40x70x50), scellement chimique |   | 1 |   |   |   |
| **Graphisme** | 2.b | Réalisation graphique table de lecture |   | 1 |   |   |   |

 Le candidat qui se positionne sur le/les lot/s :….

 Date et signature

Nb : un devis peut être ajouté au DQE

 Il est entendu que le candidat peut émettre des variantes qui seront examinés.

Et il est entendu que le candidat peut se positionner sur un ou plusieurs lots, ou qu’un groupement d’entreprises peut se positionner de la même façon.